

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **19 mars 2012**

Délibération n° 2012-2814

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'Espace numérique entreprise (ENE) pour son programme d'actions 2012 - Avenant n° 2 à la convention pluriannuelle 2010-2012

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Madame Dognin-Sauze

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 9 mars 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mardi 20 mars 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Passi (pouvoir à M. Jacquet), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Coulon (pouvoir à M. Corazzol), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Ariagno), MM. Huguet (pouvoir à M. Havard), Lambert (pouvoir à M. Nissanian), Mmes Laval (pouvoir à M. Barret), Palleja, Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. David G.).

Absents non excusés : M. Barge, Mme Bocquet, M. Dumas, Mme Perrin-Gilbert, M. Turcas.

Séance publique du 19 mars 2012**Délibération n° 2012-2814**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'Espace numérique entreprise (ENE) pour son programme d'actions 2012 - Avenant n° 2 à la convention pluriannuelle 2010-2012**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 29 février 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Contexte

L'investissement dans les technologies de l'information et des télécommunications (TIC) est reconnu comme l'un des principaux facteurs de différenciation pour la compétitivité des entreprises et de croissance des économies et des emplois associés. Ces technologies sont aujourd'hui incontournables pour les entreprises. Il a, en effet, été mesuré que les entreprises qui utilisent massivement le numérique croissent deux fois plus vite et exportent deux fois plus que la moyenne.

La France possède un bon niveau de développement des TIC pour les entreprises et notamment en ce qui concerne les équipements et infrastructures réseaux, fortement soutenus par les collectivités territoriales. Cependant, les entreprises françaises restent moins initiées que celles des autres pays aux usages des TIC, notamment ceux ayant trait au web. Ce diagnostic renforce la nécessité pour les petites et moyennes entreprises de maîtriser les usages numériques d'aujourd'hui et d'anticiper les impacts futurs des TIC sur leur compétitivité, et notamment :

- la présence sur internet au travers d'un site web doit être désormais parfaitement maîtrisée,
- les outils de gestion des données d'entreprises (Customer relationship management -CRM-, Enterprise resource planning -ERP-, etc.), qui deviennent accessibles aux plus petites et moyennes entreprises (PME),
- les usages collaboratifs développés grâce au web 2.0 (plateformes collaboratives, blogs, recrutement et procédures en ligne) qui se structurent et sont désormais porteurs de valeur au sein des entreprises,
- les moyens de mobilité et de télétravail en fort développement,
- les outils de recherche et de veille stratégique.

A ce titre, l'Espace numérique entreprises (ENE) a pour mission d'aider les PME et les très petites entreprises (TPE) de l'agglomération lyonnaise à comprendre, intégrer et mieux utiliser les technologies de l'information (informatique, internet, télécom) afin d'améliorer leur performance. Ses cibles principales sont les entreprises de moins de 50 salariés où les compétences et les connaissances dans ce domaine sont faibles.

A l'initiative de la Communauté urbaine de Lyon, l'ENE a été créé en 2003 par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon, la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) du Rhône et le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) Lyon-Rhône dans le cadre de la démarche "Grand Lyon, l'Esprit d'entreprise". L'ENE est soutenu par la Région Rhône-Alpes et par l'Etat.

Pour répondre à sa mission, l'ENE a développé des actions réparties sur 5 niveaux d'intervention : informer, accompagner, expérimenter, anticiper, piloter.

Bilan du programme d'actions pour 2011

Le bilan 2011 s'inscrit dans la continuité des actions 2010 (information au plus grand nombre sur les usages du numérique, accompagnement d'entreprises dans leur projets informatiques, plateforme collaborative Opération régionale pour l'entreprise étendue -OREE-.etc.).

Néanmoins, 2011 a été marquée par la création d'une plateforme web 2.0 regroupant tous les outils d'information pour les mettre à disposition des entreprises de façon interactive. Cet outil permet aux dirigeants, entre autres, de trouver des contenus et des informations pour leurs projets et de présenter les services à valeur ajoutée proposés par l'ENE. A titre d'exemple, l'annuaire de prestataires regroupe près de 900 références et plus de 17 000 fiches sont visitées chaque mois.

Dans sa mission d'information, l'ENE a organisé plus de 40 événements (réunions d'information, animation de clubs, etc.) qui ont réuni 1 250 participants.

Plus de 300 entreprises ont été accompagnées dans leurs projets d'informatisation, de développement ou d'amélioration de leur site web ou encore de commerce électronique. Ces accompagnements sont réalisés sous la forme d'ateliers collectifs ou de réunions individuelles, en fonction des besoins des entreprises.

En matière d'expérimentation, l'ENE met à disposition des outils de travail collaboratifs à travers sa plateforme OREE. Ainsi, pour anticiper l'intégration des systèmes d'information dans le domaine de la sous-traitance industrielle, l'ENE permet aux entreprises de tester les outils de co-conception et de gestion du cycle de vie d'un produit. En 2011, 150 entreprises et 400 utilisateurs ont bénéficié de ce service.

Enfin, dans le cadre de sa démarche de sensibilisation aux nouveaux usages, 200 participants se sont rendus aux journées du Product life management gestion du cycle de vie produit (PLM).

Programme d'actions pour 2012

- développement de la plateforme web 2.0 d'information sur les usages du numérique en PME : 2012 sera l'année du développement de l'usage de ce nouvel outil grâce à un effort de communication, de fidélisation et de développement de contenus à valeur ajoutée. Une assistance à l'utilisation sera également proposée,

- ciblage des PME accompagnées et création d'une action à fort impact pour les TPE : l'ENE axera principalement sa stratégie sur des entreprises ciblées par le plan PME de la Région Rhône-Alpes et sur les entreprises participant au programme "pépites" initié par la Communauté urbaine. L'objectif est de réaliser un pré-diagnostic de manière à bien définir les besoins et orienter les actions d'accompagnement collectif et individuel.

Concernant les TPE et les artisans, en partenariat avec l'association régionale des métiers de bouche, une offre spécifique verra le jour en 2012 comprenant l'information dématérialisée, l'accompagnement spécifique et un démonstrateur virtuel pour accompagner ces très petites entreprises sur le chemin du numérique.

- lancement de la plateforme "Usine numérique rhônalpine (UNR)" :

L'ENE a pour ambition, en 2012, de proposer aux petites et moyennes industries (PMI) régionales l'accès aux outils numériques de pointe dans l'industrie. La plateforme Usine numérique de Rhône-Alpes (UNR), dont l'ingénierie a été réalisée en 2011, sera proposée avec tous ces services. Elle étend les fonctionnalités déjà proposées par la plateforme OREE en apportant des outils à la fois en amont du cycle produit (un outil d'innovation ouverte) et en aval (système expert d'aide à la décision pour la mise en production, accès aux outils de prototypage des centres techniques).

Les PMI rhônalpines pourront ainsi, avec une seule et même plateforme technologique, innover, concevoir et produire. Accéder à des outils de pointe en matière d'innovation technologique permettra aux PME industrielles de notre territoire de gagner en compétitivité (temps de mise sur le marché sensiblement accéléré, gains de qualité, coûts de Recherche et développement -R&D- fortement réduits) tout en leur apportant la possibilité de développer en interne des compétences en conception (souvent externalisées dans les PME). En 2012, une dizaine d'entreprises devrait bénéficier de cette nouvelle plateforme. Les objectifs pour les années à venir dépendront du succès de cette première phase.

- identifier et expérimenter les usages émergents : afin de donner des perspectives et idées d'usage du numérique en entreprise, l'ENE va mettre en place un nouveau service qui visera à identifier et expérimenter des usages émergents à forte valeur ajoutée (e-commerce, web 2.0, relation client, mobilité, etc.). Ces exemples seront diffusés auprès des entreprises et dans la plateforme d'information de l'ENE.

L'ENE mettra en place des maquettes permettant d'illustrer certains usages pertinents afin de permettre aux chefs d'entreprises de matérialiser ces innovations. Les entreprises souhaitant intégrer ces pratiques pourront être accompagnées par les équipes de l'ENE, dans le cadre d'une action collective spécifique ou d'une expérimentation pilote.

Budget prévisionnel 2012 (en €)

. Budget total ENE

Actions en euros financées	Centre d'expertise	Plateforme Usine numérique rhônalpine (UNR)	Autres	Total
Communauté urbaine de Lyon	150 000	150 000		300 000
Région Rhône-Alpes	140 000	300 000	272 825	712 825
Etat	60 000		221 085	281 085
chiffre d'affaires	44 090		102 000	146 090
Chambre de commerce et d'industrie (CCI) et Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA)	290 000			290 000
Total	684 090	450 000	595 910	1 730 000

Détails des deux actions soutenues par la Communauté urbaine

. Plan de financement du centre d'expertise TIC

	Dépenses (en €)				Recettes (en €)	
(en €)	Charges internes Espace numérique entreprises (ENE)	Charges internes consulaires	Charges externes	Total	Financeurs	Montant
réunions d'information	17 000	18 027		35 027	Communauté urbaine de Lyon	150 000
plateforme web	85 425	21 555		106 980	Région Rhône-Alpes	140 000
édition de notices	44 625	5 878	2 000	52 503	Etat	60 000

Rhône numérique	14 875	11 757	3 000	29 632	chiffre d'affaires	44 200
animations (club sécurité des systèmes d'information de la Région Rhône-Alpes -CLUSIR-, e-biz)	23 375	27 433		50 808	Chambre de commerce et d'industrie (CCI) et Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA)	290 000
ingénierie programme très petites entreprises (TPE) - artisans	45 475	27 432		72 907		
accompagnement individuel	41 650	81 122		122 772		
diagnostique d'entreprises	8 075	48 986		57 061		
événements	103 700	47 810	5 000	156 510		
Total	384 200	290 000	10 000	684 200		684 200

. Plan de financement OREE/Usine numérique rhônalpine (UNR)

	Dépenses (en €)			Recettes (en €)	
(en €)	Charges internes	Charges externes	Total	Financeurs	Montant
opération régionale pour l'entreprise étendue (OREE) 3	93 500		93 500	Communauté urbaine de Lyon	150 000
journée de la gestion du cycle de vie d'un produit (PLM)	19 550		19 550	Région Rhône-Alpes	300 000
usine numérique rhônalpine (UNR)	256 700	10 125	266 825		
catalyseur usages innovants	70 125		70 125		
Total	439 875	10 125	450 000		450 000

La Communauté urbaine est sollicitée à hauteur de 300 000 € pour le centre d'expertise TIC (150 000 €) et le projet de plateforme UNR (150 000 €).

La participation financière de la Communauté urbaine en 2011 était de 300 000 €.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et centralité signée entre la Communauté urbaine et la Région Rhône-Alpes pour la période 2010-2016 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 300 000 € au profit de l'association Espace numérique entreprises (ENE) pour son programme d'actions 2012,

b) - l'avenant n° 2 à la convention pluriannuelle 2010-2012 du 19 avril 2010 à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'ENE définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ledit avenant.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 0P02O1577.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 21 mars 2012.